



### EN BREF :

- Insolation, pourriture apicale et arrêt de croissance dans la tomate et le poivron.
- Pyrale du maïs à la hausse dans le poivron.
- Punaises ternes présentes partout, mais sous contrôle.
- Pucerons en augmentation dans les régions de la Montérégie et de Québec.
- Tétranyques dans l'aubergine en Montérégie-Est et dans la région de Québec.

## ÉTAT ACTUEL DES CULTURES

Les conditions climatiques de la semaine dernière ont provoqué des pertes en causant de l'insolation et de la pourriture apicale aux fruits de tomate et de poivron. Malgré les précipitations de la semaine dernière, substantielles par endroits, les sols demeurent très secs. Les champs qui ne sont pas irrigués présentent un niveau de stress hydrique variable. Des arrêts de croissance sont notés dans plusieurs régions.



Insolation sur fruits de tomate et de poivron.

Les maladies bactériennes et fongiques dans les différentes cultures sont stables. Les traitements préventifs se poursuivent et aident à maintenir la situation sous contrôle. Très peu de symptômes de moucheture bactérienne et de chancre bactérien sont observés sur les fruits.

Des récoltes sont maintenant effectuées dans toutes les régions de la province, et ce, pour toutes les cultures. Outre les dommages attribuables aux conditions environnementales, la qualité des fruits est belle.

# LA PYRALE DU MAÏS PREND DU TERRAIN DANS LES CHAMPS DE POIVRON!

Une légère hausse de captures de papillons, de race bivoltine principalement, a été enregistrée depuis la semaine dernière. Les captures sont encore concentrées en Montérégie-Ouest, où le seuil de traitement est atteint dans plusieurs sites de piégeages. Les captures ont augmenté à Saint-Eustache et à Saint-Benoît (Laurentides) et le seuil est atteint à ces endroits. Un traitement est recommandé vers le 4 août, moment où les larves devraient émerger à la suite de la ponte.

Les traitements insecticides doivent être maintenus de façon régulière (aux 7 jours) lorsque les seuils sont atteints. Un arrêt des traitements sera recommandé lorsque les captures de papillons diminueront. Si vous avez employé le CORAGEN lors de votre dernier traitement, vous pouvez vous permettre de reporter le prochain traitement en raison de la persistance de 10 à 14 jours de cet insecticide dans la plante.

Le seuil de traitement n'a pas été atteint à Laval, à Mirabel et à l'île d'Orléans durant la dernière semaine.

Pour plus d'informations concernant la pyrale du maïs, consultez l'avertissement **No 08** du 12 juillet 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a08so12.pdf>).

## PUNAISES TERNES

L'insecte est présent dans toutes les régions du Québec, mais son contrôle demeure efficace. Des traitements ont été réalisés la semaine dernière dans des champs de tomate situés en Montérégie-Ouest et des champs de tomate et poivron dans la région de Québec. On observe très peu de dommages sur fruits.

Pour les seuils d'intervention, référez-vous à l'avertissement **No 06** du 28 juin 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06so12.pdf>).

## PUCERONS

L'activité du puceron dans les champs de poivron et d'aubergine est en recrudescence depuis la semaine dernière en Montérégie et dans la région de Québec. Il y a de plus en plus de colonies qui sont présentes dans les champs. Des traitements ont eu lieu ou sont en cours.

Dans le poivron et l'aubergine, nous vous suggérons un **seuil d'intervention** d'une moyenne de 3 à 5 pucerons/feuille ou de 1 à 2 colonies/plant. Observez un minimum de 25 plants par champ.

Plusieurs insecticides sont homologués pour le contrôle du puceron. Pour la liste détaillée, consultez le bulletin **No 02** du 19 juin 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b02so12.pdf>). Nous vous recommandons des insecticides avec des délais d'application avant récolte assez courts pour les champs où les récoltes sont entamées.

Nom commercial	Groupe chimique	Délai d'application avant récolte	Cultures homologuées
MOVENTO	23	1 jour	Aubergine et poivron
ACTARA	4A	1 jour	Aubergine et poivron
BELEAF	9	0 jour	Aubergine et poivron
CYGON, LAGON	1B	3 jours	Poivron seulement
MALATHION	1B	3 jours	Aubergine et poivron

Les insecticides qui ont des propriétés systémiques locales (ACTARA) ou systémiques complètes (BELEAF, MOVENTO) peuvent prendre quelques jours avant d'agir (de 4 à 10 jours), mais ils assureront un contrôle sur une plus longue période. Si vous optez pour ces produits, utilisez le seuil d'intervention le plus faible (3 pucerons/feuille ou 1 colonie/plant).



## ACARIENS DANS L'AUBERGINE

Des tétranyques sont observés dans des champs de la Montérégie-Est et dans la région de Québec. Ce minuscule acarien est redoutable dans la culture de l'aubergine, surtout par temps chaud et sec. Les tétranyques sont à peine visibles à l'œil nu et se concentrent sur la face inférieure des feuilles. Une loupe qui grossit environ 15 fois permet de bien les identifier.



Décoloration d'une feuille d'aubergine causée par le tétranyque à deux points.

*Photo : Isabelle Couture, MAPAQ*

### Choix de produits disponibles pour lutter contre le tétranyque dans l'aubergine

Les savons insecticides, tel le SAFER, agissent par suffocation sur les tétranyques. Ces produits ont démontré une assez bonne efficacité s'il y a un bon recouvrement des 2 côtés des feuilles et si l'application est effectuée avec un grand volume d'eau (1000 L/ha). Faites des tests préalables sur une petite superficie pour vérifier les risques de brûlure du feuillage. Les pulvérisations doivent être effectuées en soirée ou tôt le matin. Le délai d'application avant la récolte est de 5 jours.

L'insecticide/acaricide OBERON<sup>MC</sup> agit par contact surtout sur les stades juvéniles des acariens et un peu sur les adultes. Le produit aurait possiblement un certain effet translaminaire dans la plante, c'est-à-dire qu'il se déplace de la partie supérieure de la feuille vers la face inférieure. Cependant, l'étiquette mentionne que le produit doit être appliqué sur les deux faces des feuilles pour assurer une efficacité optimale. Faites le traitement lorsque vous observez les premiers foyers de tétranyques, avant l'établissement d'une population élevée. **Attendez de 4 à 10 jours après l'application du produit pour évaluer l'efficacité du traitement sur les acariens.** Le délai d'application avant la récolte est de 7 jours.

D'autres produits sont également homologués. Pour la liste complète, consultez le bulletin d'information No 01 du 7 juin 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b01so12.pdf>).

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES  
CATHERINE THIREAU, agronome – Avertisseuse solanacées  
Productions en Régie Intégrée du Sud de Montréal enr. (PRISME)  
111, rue Saint-Patrice, Sherrington (Québec) J0L 2N0  
Téléphone : 450 454-3992, poste 25 – Télécopieur : 450 454-5216  
Courriel : [cthireau@prisme.ca](mailto:cthireau@prisme.ca)

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Alexandra Tremblay, RAP

© **Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document**  
**Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 11 – solanacées – 2 août 2012**

